

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il vienne en aide aux travailleurs, aux communautés et aux entreprises touchés par le ralentissement économique;

QU'elle insiste pour que le gouvernement fédéral soutienne financièrement les secteurs en difficultés, notamment les secteurs manufacturier et forestier, à l'instar de ce qu'il fait pour l'industrie automobile;

QU'elle demande au gouvernement fédéral de bonifier le programme de l'assurance-emploi en assouplissant les critères d'admissibilité et en permettant aux travailleurs en formation de continuer à recevoir leurs prestations;

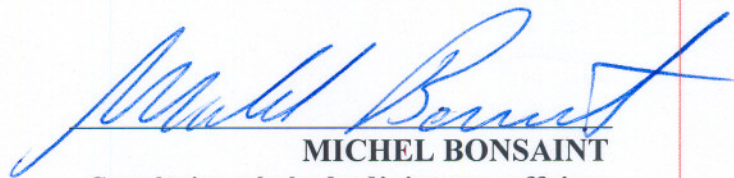
QU'elle exige du gouvernement fédéral le maintien du programme de péréquation dans sa formule actuelle;

QU'elle réclame l'augmentation et l'accélération des investissements dans les infrastructures, notamment par la réalisation des projets du programme Chantiers Canada, et enfin;

QU'elle réitère sa ferme opposition au projet de commission des valeurs mobilières pancanadienne.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 15 JANVIER 2009.**

Québec, ce quinzième jour de janvier 2009



MICHEL BONSAINT

Secrétaire général adjoint aux affaires
parlementaires et à la procédure

